



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving -
PWGSC

Voir dans le document/

See herein

NA

Quebec

NA

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC/PWGSC
1550 Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Cale sèche de trois navires cl.MSPV	
Solicitation No. - N° de l'invitation F3065-201010/B	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client F3065-201010	Date 2020-11-03
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCV-018-18005	
File No. - N° de dossier QCV-0-43085 (018)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2020-11-18 Heure Normale du l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Piras, Gabriel	Buyer Id - Id de l'acheteur qcv018
Telephone No. - N° de téléphone (418) 956-2350 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

**TITRE : NGCC CAPORAL KAEBLE V.C., NGCC A. LEBLANC, NGCC CONSTABLE CARRIÈRE -
RADOUBS EN CALE SÈCHE - 2020-2021
Modification 004**

Inclus dans la présente modification :

1. Report de la date de fermeture de l'invitation
2. Questions et réponses 3 à 32
3. Changement #3 à la demande de soumissions
4. Changement #1 au devis

REPORT DE LA DATE DE FERMETURE DE L'INVITATION

La date de fermeture de l'invitation passe du 12 novembre 2020 au **18 novembre 2020**.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 3

En référence à la Question 1 de la Modification 001, est-ce possible de diviser cette appel d'offre en 2 appels d'offres distincts?

- Un premier appel d'offre pour le NGCC Caporal Kaeble à l'hiver 2021.
- Un deuxième appel d'offre pour les 2 navires dont les travaux seront effectués à l'automne 2021 / à l'hiver 2022.

Certains chantiers peuvent être pénalisés car ils ne seront pas en mesure de répondre à cette appel d'offre de 3 navires à cause du court délais entre l'affichage de l'appel d'offre et la date des travaux du premier navire.

Suggestion : Le 2e appel d'offre devrait être publié un peu plus tard dans l'année 2021, sans être trop tard non plus, afin de nous permettre d'avoir une garantie de prix de nos sous-traitants. Présentement, considérant la pandémie de Covid-19 actuelle, plusieurs de nos sous-traitants ne peuvent garantir leur prix sur une longue période. Les chantiers devront donc ajouter une contingence de risque sur les prix reçus en 2020, ce qui engendra une augmentation des coûts inutile pour la Canada.

Réponse : _____ *[La réponse suivra sous peu.]*

Question 4

11.8.C.4 Réservoir d'huile de graissage : Devons-nous vraiment soumissionner pour les travaux de ce réservoir? Il ne parait pas à la description générale de l'item 11.8 du devis et il ne figure pas non plus à la Feuille de prix par article.

Réponse : Oui. La feuille de prix par article sera modifiée.

Question 5

11.8.C.1.9 Réservoir d'eaux grises #7a : Devons-nous vraiment soumissionner pour les travaux de ce réservoir? Il ne parait pas à la description générale de l'item 11.8 du devis par contre il apparait à la Feuille de prix par article.

Réponse : Oui.

Question 6

16.1 Maintenance des systèmes de réfrigération : Est-ce possible d'avoir la documentation nécessaire pour soumissionner? Détail des systèmes et l'annexe dont on fait référence en 16.1.B.1.1.

(« 16.1.B.1.1 - La date de tous les équipements se trouve dans l'annexe sur la réfrigération. »)

Réponse : _____ *[La réponse suivra sous peu.]*

Question 7

Annexe I, article I4, prix à être indiqué en I4 versus item 11.1.E.3 du devis et son prix relié à l'Appendice 1 de l'annexe I : Comment distinct on ces 2 frais? I4 traite déjà de « tous les frais », il ne manquerait qu'à spécifier la consommation électrique devant être incluse, mais normalement on traite la consommation électrique du navire à l'aide de S1.5.9 qui peut être ajusté au prorata. Vous auriez déjà 100 000 kilowatts x 3 navires = 300 000 kilowatts.

Réponse : Une fois les travaux terminés, S1.5.9 ne s'applique plus.

Question 8

“10.3.B.2.1 AF6097-55500-04__AF FIRE CONTROL PLAN_Fr”
Est-ce possible de nous fournir une copie du plan?

Réponse : Se référer au plan « 06095-20 Incendie Firefighting.pdj » fourni le 13 octobre 2020.

Question 9

10.6.B.1 Données d'équipement

ID #	Description	Location	Diamètre (mm)	Isolation Galvanique
V520115	Emergency bilge ejection valve	Located in Port MMR	65	

SVP, confirmer le type de valve?

Réponse : Voir « Procès-verbal de la conférence des soumissionnaires tenue le 22 octobre 2020 »

Question 10

« 11.1.E.3 OPTION: Le Contracteur doit fournir un prix hebdomadaire pour entreposer le navire dans le cas où il serait impossible de sortir le navire de la cale sèche, dû aux glaces, à la fin des travaux. Ce prix doit inclure tous les frais. »

Quelle puissance devons-nous considérer pour 2 semaines sur ce type de navire?

Réponse : Voir « Procès-verbal de la conférence des soumissionnaires tenue le 22 octobre 2020 »

Question 11

Est-ce que la sécurité (surveillance) du navire doit-être inclut dans ce prix considérant qu'au point S1.9.1 il est mentionné : « Dans le cas où la glace obligerait le navire à rester dans les installations de l'entrepreneur pendant une période plus longue, la GCC pourrait décider de fournir un membre d'équipage pour habiter à bord du navire et faire les rondes de sécurité. » SVP, éclaircir ce point.

Réponse : Voir « Procès-verbal de la conférence des soumissionnaires tenue le 22 octobre 2020 ». Oui, inclus dans le prix, si la GCC décide de mettre un employé, les frais de sécurité seront diminués pour le chantier.

Question 12

« 11.2.D.1.2 Inspection radiographique

a) L'entrepreneur doit indiquer un prix ferme pour la production de 8 films radiographiques des soudures et un prix ferme pour 8 ultrasons. L'inspecteur ABS doit identifier les endroits où ces films doivent être réalisés. Dans sa soumission, l'entrepreneur doit indiquer un prix unitaire par film. Le prix ferme et unitaire doit inclure les échafaudages et les grues nécessaires. »

Dans la feuille de prix par article, au point 11.2.D.1.2, il est seulement question du prix pour 8 films radiographiques et au point suivant, 11.2.D.1.2, le prix pour un ultrasons. Pouvez-vous éclaircir ce point?

Réponse : La feuille de prix par article se lit :

11.2.D.1.2 Production de 8 films radiographiques des soudures. Le montant final sera ajusté au prorata

11.2.D.1.2 8 Ultrasons. Le montant final sera ajusté au prorata

Pour chacun de ces deux items, nous demandons un prix pour 8 unités, ajustable au prorata. Le prix doit inclure les échafaudages et les grues nécessaires.

Question 13

“11.3.C.6.3 L'entrepreneur doit utiliser selon les besoins du devis, pour la pleine taille de la coque, la surface à grenailier et à couvrir est d'environ 330 mètres carrés s'il s'agit d'une cale sèche de cinquième année et au prorata si une deuxième année cale sèche. »

Pouvez-vous confirmer lequel des navires aura une cale sèche de 2e année et lequel aura une cale sèche de 5e année?

Réponse : Ce sont toutes des cales sèches de deuxième année (intermédiaire).

Question 14

« 11.3.D.2.1 L'Entrepreneur doit effectuer des essais non destructifs (particules magnétiques) sur les réparations effectuées sur la coque à la demande de l'inspecteur ABS sur place. [...] »

Il semble avoir une erreur sur les NDT requis, car il s'agit ici de la peinture?

Réponse : C'est redondant, c'est seulement afin de s'assurer de faire les NDT avant la peinture

Question 15

“11.4.C.1.1 Toutes les anodes de coque sacrificielles (AF6097-89940-01_AF) doivent être remplacées par des anodes fournies par l'entrepreneur. Un rapport d'état tel que trouvé doit être remis à l'AT. visuellement inspecté pour les défauts et les résultats enregistrés. Les recommandations de remplacement doivent être faites en conséquence - Liste de 29 anodes.”

Est-ce possible d'avoir un plan des anodes plus détaillé? Les quantités demandées ne sont pas très claires, SVP précisez?

Réponse : Voir « Procès-verbal de la conférence des soumissionnaires tenue le 22 octobre 2020 »

Question 16

« 11.5.A.1 L'équipage de la GCC doit inspecter les fonds de cale de l'ensemble du navire et fournir à l'entrepreneur une superficie estimée. Où une nouvelle préparation et une nouvelle peinture sont nécessaires, conformément aux documents de peinture de la GCC, NPSH. Pour soumissionner, l'entrepreneur doit offrir un prix par 10 mètres carrés. L'AI et l'AT doivent avoir la possibilité d'inspecter avant que la peinture ne soit faite. »

L'option des 10 m² n'est pas dans la feuille de prix par article, il y a seulement le prix pour l'inspection. Aussi, il est difficile de donner un prix sans savoir de quel compartiment il s'agit sans connaître l'encombrement de celui-ci.

Réponse : Voir « Procès-verbal de la conférence des soumissionnaires tenue le 22 octobre 2020 ».

La Feuille de prix par article sera modifiée

Question 17

« 11.6.C.1.2 L'Entrepreneur doit fournir les services d'une firme spécialisée dans les essais non destructifs (ultrasons) afin d'effectuer les mesures d'épaisseur sur tous les points du bordé de coque et des structures internes désignées par la société de classification ABS. L'entreprise embauchée doit être agréée par la société de classification.”

Est-ce inclus dans le point 11.1.C.23 avec les 50 points de mesure optionnels ? Autrement, la feuille de prix par article ne permet pas d'ajouter cette option au point 11.6 en fonction d'une quantité fixe optionnelle.

Réponse : _____ *[La réponse suivra sous peu.]*

Question 18

« 11.8.D.2.1 L'entrepreneur doit tester la pression hydrostatique des réservoirs à une hauteur de 2,44 mètres au-dessus du sommet du réservoir pendant une durée de 1 heure. Cet essai de pression doit être assisté par l'AT et l'AI. »

Est-ce que les tests hydrostatiques doivent être effectués pour chaque réservoir, ou il sera traité avec l'inspecteur ABS et le prix de l'option 11.6.C.2 sera utilisé?

Réponse : OUI, chaque réservoir.

Question 19

« 11.10.D.2.1 Option: test hydraulique

a) Une fois les réservoirs fermés, l'entrepreneur doit effectuer un essai hydrostatique ou pneumatique sur les réservoirs d'eau de ballast. L'entrepreneur doit isoler les réservoirs du système de ballast, obturer les conduites de ventilation et de remplissage et connecter un manomètre à tube en U au tuyau de sonde. Le manomètre à tube en U doit indiquer une hauteur maximale de 2,44 mètres de hauteur d'eau au-dessus du sommet du réservoir. La pression de refoulement doit être maintenue pendant au moins une heure lorsque les réservoirs sont remplis d'eau fournie par l'entrepreneur. À la suite de l'essai hydrostatique, l'entrepreneur doit vidanger les réservoirs pour atteindre les niveaux des réservoirs lorsque le navire est entré en cale sèche.

11.10.D.2.2 Option: essai pneumatique

a) Une fois les réservoirs fermés, l'entrepreneur doit effectuer un essai pneumatique sur les réservoirs d'eau de ballast. L'entrepreneur doit masquer les conduites de ventilation et de remplissage et connecter un manomètre à tube en U au tuyau de sonde. Le manomètre à tube en U doit indiquer une hauteur maximale de 2,44 mètres de hauteur d'eau au-dessus du sommet du réservoir. La pression doit être maintenue pendant au moins une heure avec l'alimentation en air déconnectée. »

Il n'y a pas d'espace dans la feuille de prix par article pour les 2 options précédentes?

Réponse : La Feuille de prix par article sera modifiée.

Question 20

« 11.12.C.1.1 L'entrepreneur doit s'assurer que tous les piliers sont fabriqués conformément au dessin de construction C17-17-130-42. »

Est-ce possible d'obtenir une copie du dessin C17-17-130-42?

Réponse : Se référer au dessins « C17-17-130-42 _1.pdf », « C17-17-130-42 _2.pdf » et « C17-17-130-42 R1 Vessel Modification Prior to overhaul-A0H-F1 (2).pdf » fourni le 13 octobre 2020.

Question 21

« 11.12.C.6.1 L'entrepreneur doit s'assurer que les supports sont fabriqués comme défini dans le dessin C17-17-130-32. »

Est-ce possible d'obtenir une copie du dessin C17-17-130-32?

Réponse : _____ [La réponse suivra sous peu.]

Question 22

« 11.14.C.1.1 L'entrepreneur doit suivre les détails de construction décrits dans le dessin de référence C17-17-130-12 pour effectuer les travaux contenus dans cette spécification. »

Est-ce possible d'obtenir une copie du dessin C17-17-130-12?

Réponse : Se référer au dessin « C17-17-130-12 R0 Vessel Modification Prior to overhaul (4).pdf » fourni le 13 octobre 2020.

Question 23

« 11.14.C.5.1 L'entrepreneur doit installer de nouvelles écoutes conformément au dessin ci-joint C17-17-130-92 R0 Modification du navire avant la révision. »

Est-ce possible d'obtenir une copie du dessin C17-17-130-92 R0?

Réponse : _____ [La réponse suivra sous peu.]

Question 24

"12.3.B.1 Données de l'équipement

No.	Description
1	Hydraulic Thruster (PKK 24 TRAC (24)
3	TRAC Shaft Seal Change Procedure

12.3.B.2 Dessins

Numéro dessin	Titre du dessin
INM2428TRACHYD	Thruster Installation

REF 32277 TRAC 24/28 Seal Change"

Est-ce possible d'obtenir une copie des documents ci-dessus?

Réponse : Se référer au documents « TRAC 2428 SEAL CHANGE PROCEDURE.pdf » et « TRAC hydraulic thruster.pdf » fourni le 13 octobre 2020.

Question 25

12.5.C.4.1 Facultatif - L'entrepreneur doit effectuer un essai de ressuage sur l'arbre d'hélice par un technicien qualifié conformément aux spécifications de soudage de la Garde côtière canadienne sur l'arbre au lieu des zones de transition.

Est-ce requis ou optionnel?

Réponse : Optionnel. La Feuille de prix par article sera modifiée.

Question 26

12.5.C.8 Inspection optionnelle du boîtier OD

Est-ce requis ou optionnel?

Réponse : Optionnel. La Feuille de prix par article sera modifiée.

Question 27

"14.2.C.1 Tel que spécifié dans le bulletin 201612 Essais des câbles de transit (voir ME-5). Un appareil à ultrasons sera fourni par ITS pour tester l'étanchéité de tous les transits."

Est-ce possible d'avoir une copie du bulletin 201612 et combien de temps doit-on prévoir avec l'appareil ultrasons pour tester l'étanchéité des transits?

Réponse : Supprimé du devis.

Question 28

"16.3.D.1.1 Les soudures doivent être testées avec des essais non-destructifs.

Quels seront les essais non destructifs requis?"

Réponse : Voir « Procès-verbal de la conférence des soumissionnaires tenue le 22 octobre 2020 »

Question 29

"17.1.C.1 L'entrepreneur doit effectuer l'entretien annuel du guindeau conformément aux instructions du fabricant. Ces instructions se trouvent dans le livret d'entretien du guindeau."

Est-ce possible d'avoir le livret d'entretien du guindeau?

Réponse : Voir « Procès-verbal de la conférence des soumissionnaires tenue le 22 octobre 2020 »

Question 30

En 10.7.B.1.1 on parle de brides NPT et en 10.7.C.3.1 on parle de souder les brides. Est-ce que les brides sont NPT « vissées » ou soudées?

Réponse : L'item 10.7 a été supprimé du devis.

Question 31

Item 11.3.C.9 Nouvelles marques de tirant d'eau arrière, ok ceci semble clair, il n'y a pas de marques au centre du tableau arrière et un prix est demandé dans le tableau des prix en option. Cependant, il est indiqué au devis que les travaux ont déjà été exécutés sur le Leblanc, mais la case à l'appendice 1 de l'Annexe I n'est pas noircie et inscrite S/O.

Réponse : La feuille de prix par article sera modifiée.

Question 32

Item 11.3.C.10 Marques de tirage et marquages :

- (a) Il est inscrit que ce prix doit être fourni en option. Il n'a pas d'endroit à l'Appendice 1 de l'Annexe I? On comprend qu'à cet item on parle des autres marques que celles en 11.3.C.9.

-
- (b) Aussi pour ce même item, la demande a ce paragraphe n'est pas complètement clair. Est-ce que la GCC désire vraiment enlever toute trace des marques existantes par meulage y compris enlever le cordon de soudure identifiant les marques puis refaire complètement les marques de 0? **Ou** est-ce que la GCC désire seulement faire vérifier la position des marques, enlever le revêtement existant mais laisser le cordon de soudure servant à l'identification et repeindre les marques? On comprend que ce n'est pas du tout le même travail.
- (c) Ok pour les identifications LR remplacer par AB, on comprend la raison du changement de Classe et que les saillies pour celles-ci devront être enlevés. Est-ce qu'il y a de l'isolation derrière ces marques LR et AB devant être ressoudées? Cette dernière devra être enlevée et remise comme du travaux à chaud.

Explication : Il est très peu commun d'avoir une demande d'enlèvement complet de marques sur un navire récent, surtout lorsqu'elles ont été identifiées par soudage à la construction. À notre avis, on ne pense que la GCC désire enlever la saillie « cordon » de soudure. Il n'y a pas de raison qu'elles aient changé d'endroit.

Réponse :

- (a) La feuille de prix par article sera modifiée.
(b) On enlève seulement LR et remplace par AB.
(c) Oui, il y a de l'isolation.

CHANGEMENT #3 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

La section « 2.7 Période des travaux - marine – soumission » de la « PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES » et la section « 4.2 Période des travaux – marine – contrat » de la « PARTIE 7 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT » sont modifiées comme suit :

Supprimer :

- « Les travaux doivent débuter et prendre fin comme suit:
NGCC Caporal Kaeble V.C.
Début : 19 décembre 2020
Fin : 30 janvier 2021
NGCC A. LeBlanc
Début : 3 novembre 2021
Fin : 8 décembre 2021
NGCC Constable Carrière
Début : 15 décembre 2021
Fin : 26 janvier 2022 »

Insérer :

- « Les travaux doivent débuter et prendre fin comme suit:
NGCC Caporal Kaeble V.C.
Début : 15 décembre 2020
Fin : 15 mars 2021
NGCC A. LeBlanc
Début : 3 novembre 2021
Fin : 8 décembre 2021
NGCC Constable Carrière
Début : 15 décembre 2020
Fin : 15 mars 2021 »

CHANGEMENT #1 AU DEVIS

Le devis est modifié comme suit :

Supprimer : Les sections 10.7 "Brides à renouveler" et 14.2 "Inspection des transits" en entier.

Solicitation No. - N° de l'invitation
F3065-201010/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F3065-201010

Amd. No. - N° de la modif.
004
File No. - N° du dossier
QCV-0-43085

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcv018
CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.